



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION
CENTRE CULTUREL BEL AIR**

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil d'exploitation légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, président, s'est réuni à l'Espace Bel Air sous la présidence de M. Jérôme BÉGASSE, président du conseil d'exploitation et Maire de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier.

Présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Jean-Michel GUÉNIOT, M. Florent BASLÉ, Mme Fabienne MONTEBAULT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, M. Geoffroy LANGLAIS, M. Oliver SCHREIBER, Mme Marielle CHAPON-PASQUET
Présence de : Mme Christine GOSELIN, directrice de l'Espace Bel Air

Excusées : Mme Cécile MARCHAND, Mme Sarah CHYRA (vice-présidente en charge de la culture Liffré-Cormier Communauté)

Absent : M. Hervé RETO

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel GUÉNIOT

Date de convocation : 8 décembre 2022

2022_12_14_01

Nomenclature : 7.1

Tarifs de location de l'Espace Bel Air

Rapporteur : M. le Président

M. le Président propose aux membres du conseil d'administration une augmentation des tarifs de location de l'Espace Bel Air de 9 % (avec arrondi à la dizaine la plus proche).

TARIFS HT

SALLES (dont salle Alizé)			Espace traiteur			Salle Alizé	Salle + Espace traiteur			Matériels (prévoir heures de montage/démontage/gestion)			Forfait ménage							
							31/12	Salle + salle Alizé		Pack vidéo	Ecran	Tapis de danse								
Détails			utilisation semaine	1ère utilisation week-end	Autre utilisation week-end	utilisation 1ère journée	2ème journée consécutive et suivantes	Espace traiteur	2ème jour conséc.				Buffet froid	1er jour	2e jour consécutif manage	2e jour consécutif autre				
Commentaires						si pas de billetterie, gratuité pour la 1ère utilisation SAC														
Scolaires	St-Aubin	Ecole	140	175	175	130	120	130	120	130	740				70	60	70	110		
		Collège			210										90					
		Lycée																		
	CdC	420	460	160	140										130				160	110
	Hors CdC	540	600	210	190										170				160	220
Associations	St-Aubin		140	175		130	120	130	120	130					70		110			
		CdC	460	530	160	140	130	70	160	220										
		Hors CdC	925	1 060	210	190	180	160	220											
Association culturelle présentant son spectacle	St-Aubin				140	70									70		110			
		CdC			420										130		70	110		
		Hors CdC			540										180		160	220		
Loto	St-Aubin		460	530		130	120								70		100			
		Cdc	925	1 060		160	140								130		110			
		Hors Cdc	925	1 060		210	190								180		220			
Institutionnels			185			210								180						
Privés	St-Aubin					130	120	100	100		600	300	540				160	sur devis uniquement		
		Hors St-Aubin				160	140	130	130		800	400	720			270				
Entreprises, CE...	CdC		980	1 230																
		Hors CdC	1 090	1 360		220		130	130											

CdC : communauté de communes

Ces exemples de tarifs HT 2023 sont donnés à titre indicatif.

Afin d'obtenir un devis correspondant à votre situation et à vos besoins, nous vous invitons à contacter la mairie au 02 99 39 10 42.

Vous pouvez également souscrire différentes options telles que des locations de matériels audios/vidéos ou un forfait ménage.

Scolaires : 0 si présentation/animation avec les élèves

Associations : 0 si présentation du travail de l'année avec

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
 Reçu en préfecture le 23/12/2022
 Affiché le
 ID : 035-213502537-20221214-202212_14_01EB-DE

Il est également proposé :

- La mise en place d'un système de pénalité forfaitaire pour les incivilités les plus couramment constatées :

Interventions supplémentaires facturées (amendes)	
heure d'état des lieux non respectée	80 €
déplacement pour réactivation du courant (en cas de non respect des consignes)	70 €
activation injustifiée de l'alarme incendie	100 €
engagement de ménage non respecté	650 €
nettoyage d'urgence des extérieurs de la salle	400 €
détritus non ramassés/poubelles non vidées/ espace traiteur non nettoyé (cas d'une souscription au forfait ménage)	150 €
tables non nettoyées (non inclus dans le forfait ménage)	200 €
réparations et dégradations mineures	150 €

- La simplification du système de prestation technique proposé : remplacement, à coût équivalent, du système détaillé : pack son 1, pack son 2 etc....+ technicien par :

	Associations culturelles ou écoles SADC présentant leur spectacle	autres
o Accompagnement technique basique : (quelques micro, LED SDC, 1 technicien d'accueil)	40,00 €	450,00 €
o Accompagnement technique intermédiaire (2 techniciens, sonorisation standard, quelques lumières basiques)	130,00 €	850,00 €
o Accompagnement technique renforcé (2 techniciens X 2 jours d'installation et l'ensemble du matériel disponible à Bel Air)	270,00 €	1 600,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil d'exploitation :

- valide l'augmentation des tarifs de location de l'Espace Bel Air
- valide la mise en place d'un système de pénalité forfaitaire pour les incivilités les plus couramment constatées
- valide la simplification du système de prestation technique proposé
- donne pouvoir à M. le Président pour mettre en œuvre tous dossiers se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président du conseil d'exploitation : Jérôme BÉGASSE.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized name.